

# L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N° 25

Treizième année - Premier semestre 2009-2010

**Y a-t-il une limite à la tolérance?** Atelier animé par Alain Lambert et Erik Laloy, avec Agnès Caroline Denise Florine Gérard Gilda Jacky Josy Karen Lionel Maria Michel Michèle -

## **Séance de novembre: tolérance tolérer tolérable tolérant**

"Tu es trop tolérant", "c'est intolérable", "je ne peux pas tolérer"... la question posée à l'atelier est bien "où doit s'arrêter la tolérance"

et non "y a-t-il des limites à la tolérance" parce que dès qu'on pratique les adjectifs et verbe qui accompagnent ce mot, on comprend déjà qu'il y a des limites.

La tolérance une conquête ?

Le texte de Buzzatti (*Pauvre petit garçon*, dans le K, l'histoire imaginée de Hitler enfant), qu'il faut essayer de lire en profondeur en acceptant son ambiguïté et en oubliant le procédé proprement littéraire et la chute facile pour certains, démonstrative pour d'autres, mais assez percutante en fait, a suscité une riche réflexion : que l'être humain ait naturellement des affinités avec les uns et non avec les autres ne justifie pas le rejet de l'autre, son humiliation répétitive selon le principe du souffre douleur comme dans de nombreuses bandes de gamins, ni, pire, son rejet continuellement dévalorisant par une mère qui n'a pas réussi à accepter son fils, double situation tragique qui empêchera peut-être cet enfant de se construire de façon humaine comme le suggère l'auteur.

Si la tolérance n'est pas un sentiment spontané, ( le texte n'invite-t-il pas à penser que les humains sont spontanément intolérants pour ceux qui physiquement sont différents d'eux?) elle se construit à la fois dans l'éducation et dans la façon dont nous apprenons à réagir à la dureté du monde, ce qui nous apprend à accepter notre humanité en nous comme en l'autre.

La tolérance comme conquête sur la condition humaine initiale, c'est ce que dit aussi, resitué dans son contexte, l'article de Ionesco écrit en 1959 en défense de l'écrivain russe Boris Pasternak, qu'on accusait de considérer les adversaires du régime communiste comme "aussi humains que leurs ennemis". Pour Ionesco, le drame, c'est que l'être humain, pour se cacher sa double condition de mortel/meurtrier (se défendre, se nourrir) se réfugie derrière des idéologies politiques, patriotiques, religieuses qui lui permettent de rejeter ceux qui lui font peur au nom d'ideaux qui le dépassent, le dédouannent jusqu'à justifier leur meurtre.

## **Distinction entre tolérance et tolérer**

Comme l'explique le texte de définitions, bien reçu par ceux qui se sont exprimés, si la tolérance, c'est "la compréhension de l'autre dans ce qu'il a de différent, en dehors de tout jugement", ce n'est pas synonyme de tolérer qui "suppose l'acceptation de ce que l'on désapprouve".

Distinction difficile qui trouve peut être sa mise en pratique dans la lettre qu'Elisabeth Badinter « adresse à celles qui portent volontairement la burqa », lettre qui est apparue à certains violente et agressive, presque intolérante, comme une injonction à partir. En réalité, il s'agit d'une argumentation ("je m'interroge"), d'une injonction à réfléchir sur les conséquences funestes qu'un acte permis par la démocratie, fragile dans ses avancées, en particulier sur les droits des femmes, pourrait avoir pour ces mêmes droits. Vous avez

fait un choix, et parce que vous ne l'auriez pas ailleurs, vous avez le droit d'y réfléchir et de pouvoir faire un autre choix, c'est la règle même de la démocratie, avant qu'elle ne se sente mise en péril et obligée de légiférer. Parce que dans son adresse, E. Badinter en appelle, sur un terrain d'égalité, à la réflexion plutôt qu'à la législation, il est normal qu'elle le dise avec ses mots, à partir de ce qu'elle ressent. Difficile exercice entre la tolérance et ce que l'auteur ne peut tolérer, non pas la burqa, mais ce que le fait de la porter volontairement signifie par rapport à la condition des femmes en dehors des démocraties.

Une remarque finale sur la disparition de Levi Strauss nous a permis de conclure sur une certaine idée de la tolérance, et cette phrase souvent reprise de lui : "le barbare, c'est d'abord celui qui croit à

la barbarie" dans son livre Race et Histoire (chapitre 3: l'ethnocentrisme) reste à méditer, avant d'en venir, lors de la séance n°2, à une approche plus philosophique du concept de tolérance.

#### **Séance du 4 décembre: approche philosophique de la notion de tolérance.**

La séance avait pour but, à travers trois textes de philosophes des lumières distribués à la fin de la séance précédente (Voltaire, Locke et Kant) de montrer comment la tolérance s'était construite et élargie à partir du problème posé principalement par l'intolérance religieuse.

Comment Voltaire, sous la forme d'une prière et d'un sermon adressé à Dieu montre la vanité meurtrière des différentes religions et la nécessité de dépasser ces querelles fratricides, ce que Locke étend à la vanité des vérités humaines, réclamant que "les hommes s'appliquent à préserver la paix et des relations mutuelles d'humanité". Cette conception apparaît à certains permettre d'éclairer l'idée que toutes les pensées doivent pouvoir s'exprimer, les exemples pris dans l'actualité récente du rôle de la surinformation/désinformation des médias dans l'intolérance vis à vis de certaines pensées non dominantes le montrent. Mais faut-il limiter la forme de leur expression/diffusion, et alors cette phrase de Locke donne pour certains peut être une piste, quand elles ne font pas qu'exprimer une pensée mais appellent à la haine et à la violence contre la personne et la dignité de l'autre (ce qui n'est pas pareil que la violence en réponse à la domination, la violence de l'autre). Ce que confirme le texte de Kant qui définit le respect non pas en tant que relation hiérarchique mais en tant que réciprocité dans l'estime de soi. Et les négationnistes (exemple proposé par l'une d'entre nous), au sens où Vidal Naquet les définit comme des "assassins de la mémoire" posent bien ce problème de la liberté d'expression (on s'est dit d'ailleurs qu'on regarderait de plus près la loi Gayssot!) surtout à l'ère d'internet!

L'État de droit, comme idéal, au sens de toujours à améliorer par nos revendications et nos rapports de force, ne doit-il pas intervenir à ce niveau ? Ce qui devait nous amener à aborder la définition plus négative de la tolérance à partir du texte de Popper et de son commentateur.

#### **Séance de janvier: le paradoxe de la tolérance.**

Si la première approche philosophique de la tolérance (via Voltaire et Locke) invitait à penser qu'au niveau des idées il ne devait pas y avoir de limites à la tolérance, la seconde (Popper), avec le recul de l'instauration de la démocratie et de sa fragilité, donne une première réponse à la question posée : *la tolérance doit s'arrêter à l'intolérance qui conduirait à la disparition de la tolérance*. Si ceci vaut pour les forces politiques intolérantes, cela ne vaut-il pas également pour les idées pouvant développer l'intolérance? Cette question nous a retenu longtemps :

Une certitude : on ne peut pas légiférer sur les pensées. Interdire les pensées intolérantes des individus n'est pas possible.

Mais faut-il ou non en interdire l'expression publique? comme par exemple les propos antisémites de Dieudonné dans ses spectacles?

Plutôt que d'interdire, ne faut-il pas développer le jugement, opposer les faits certains aux contre-vérités, comme dans le cas du négationnisme de la shoah?

Certains pensent qu'il vaut mieux laisser s'exprimer les "idées monstrueuses", permettre leur purgation. Le slogan de 1968 "il est interdit d'interdire" est rappelé dans son affirmation paradoxale. D'autres insistent sur le danger de manipulation de la majorité des humains, en particulier dans le domaine politique, en rappelant le nazisme.

Une distinction est faite entre les spectacles de divertissement et les meetings à visée politique : ce qui est tolérable dans les premiers l'est-il dans les seconds? et ce qui est intolérable dans les seconds l'est-il dans les premiers? On retombe sur le paradoxe de Popper.

Ce qui nous amène à nous interroger: comment l'antisémitisme, par exemple, qui était chez nous bien tabou dans les années 50 à 70, a pu redevenir un vrai problème aujourd'hui, ce qui nous ramène à notre question.

En fait deux conceptions anthropologiques sous-tendent l'examen de cette question : Si l'on a une conception optimiste de la nature humaine, alors la tolérance pour l'expression des idées l'emporte. Si l'on a une conception pessimiste, alors l'interdiction de l'expression est nécessaire. Ceci qu'il

s'agisse d'idées racistes, de contenus pornographiques remettant en cause l'intégrité des personnes... Une nouvelle distinction vient renforcer ces acquis : les limites à la tolérance ne sont pas les mêmes pour des esprits formés, structurés et pour des êtres non encore construits, comme les enfants ou les personnes facilement influençables, dont l'esprit non a critique est entretenu à longueur de soirée par certaines chaînes à fort audimat. Car la nature humaine n'est peut être pas aussi simple si l'homme est toujours perfectible "soit en bien soit en mal" comme l'explique Rousseau, et doit donc continuer à s'éduquer et entretenir son esprit critique au delà de l'enfance, contre tous les risques d'endoctrinement.

Les reportages sur la liberté d'expression sans limite aux USA, qui autorise tous les discours, KKK, néo-nazisme... et le repli éducatif sur la famille ou le groupe ne manquent pas de faire réfléchir.

Par ailleurs deux textes proposés à la lecture des participants conduisent à prendre conscience que lorsqu'on pense être en possession de valeurs universelles, celles-ci viennent poser une autre limite à la tolérance qui ne peut être considérée comme une valeur suprême, alors que Kant a bien montré que le respect doit primer sur la tolérance. Ainsi on ne peut tolérer tout ce qui s'oppose à la personne comme valeur conquise par l'histoire de la pensée occidentale, dans sa lutte pour la tolérance paradoxalement, notion au fondement de la morale...

A.L. et E.L. Février 2010

## **LA CULTURE EST-ELLE UN REMPART CONTRE LA BARBARIE ?**

Ont participé à cet atelier : Sylvie, Caroline, Christiane, Eliane, J osette, Yves, Madeleine, Dominique, Patrick, Paul, Roger, Emmanuel. Jacqueline Crevel et Aune-Marie SibireffP ont animé.

**6 novembre 2009** Un accord préalable est mis en place au début de cette première séance : nous ne chercherons pas à répondre d'emblée à la question La culture est-elle un rempart contre la barbarie ? Nous la déploierons en problème, nous essaierons de nous donner les moyens de le résoudre, en parcourant trois étapes :

- Qu'est-ce que la culture ?
- Connaît-elle des perversions et si oui, lesquelles ?
- Culture, politique et barbarie.

Et cela, conformément au souhait formulé lors de l'AG du 10/10, d'abord (nov, déc) dans le cadre de la pensée d'Hannah Arendt. Mais tous les questionnements sont les bienvenus et une mise en perspective critique est prévue pour la séance de janvier.

Les textes retenus sont des extraits de La crise de la culture; sa portée sociale et politique. H.A. y distingue trois éléments constitutifs de la culture, dont chacun nous arrête :

L'organisation de l'espace pour une société sédentaire. Habiter n'est pas camper. La culture suppose une certaine stabilité. Il s'agit de rendre l'espace propre à l'habitation humaine. Or la nature peut être hostile et l'expression « tendre soin », qui fait songer au jardinier, plus qu'au cultivateur, ne doit pas nous égarer : si la nature doit être apprivoisée - non arraisonnée - c'est bien qu'il s'agit d'amadouer une puissance virtuellement destructrice.

Le soin donné aux monuments (au sens d'œuvres) du passé, soin où l'auteur inclut le culte des dieux. La culture s'inscrit dans la durée. Elle est à la fois fragile et pérenne. Si chaque homme est éphémère, les hommes appartiennent de manière permanente au monde et ne cessent de le renouveler. .

Le goût, la sensibilité à la beauté. La beauté a le pouvoir de retenir notre attention, de nous arrêter dans notre course à l'utilitaire, de nous émouvoir. Y être sensible implique qu'on en ait fini, pour un

temps, avec les activités vitales, biologiquement nécessaires. Si le travail et les loisirs concernent en nous l'animal, l'être vivant soucieux de sa vie et de sa survie, les œuvres, la culture nous rattachent au monde (c'est en ce sens que les œuvres des artistes, poètes, philosophes, musiciens... sont des activités mondaines, c'est-à-dire les moins utiles) comme Cosmos, ordre qui résiste au chaos et au temps qui use. Cet intérêt pour la beauté est déjà appelé à l'autre, à celui qui, comme moi y est sensible et avec qui je partage le plaisir désintéressé qu'elle me donne.

### Questions, remarques :

1) Patrick : « *En proposant cette question, j'avais en tête le procès de Nuremberg, puis celui d'Eichmann. Je m'attendais plutôt à des textes issus de Eichmann à Jérusalem.* »

J et AM : « *D'emblée il a été clair pour nous que telle était bien la question : comment se fait-il que la culture n'ait pas été capable d'empêcher la barbarie (donc également : pourquoi le serait-elle à l'avenir ?). La culture européenne en général et celle de plusieurs dignitaires et assassins nazis en particulier c'est pourquoi il nous a semblé fondamental de réfléchir à l'étonnement sous jacent à la question : nous attendons de la culture qu'elle nous protège de la barbarie. Mais qu'est-elle pour que nous ayons cette attente à son égard et pourquoi la déçoit-elle ?* »

2) Le terme de *culte* renvoie-t-il nécessairement à une transcendance ? Ne s'agit-il pas plutôt de ce qui, au sein d'un univers d'abord farouchement étranger, de l'espace devenu habitable, fait sens, mais peut être immanent ?

3) Comment penser l'accès à la culture ? L'intérêt suscité par les œuvres mondaines est loin d'être spontané

4) Remontant le fleuve Sao Lourenço, Claude Lévi-Strauss rencontre pour la première fois les Indiens Bororos, chez qui il séjourne. Il fait part de son étonnement (Tristes Tropiques, p 225 à 277 et interviews à la radio) devant le contraste entre l'austérité des objets utilitaires et le luxe des ornements, accessoires et parures qu'hommes et femmes confectionnent et mettent en place pendant des heures. Ils travaillent très peu et passent le plus clair de leur temps à ces décorations. Ils attachent une extrême importance à la beauté, aux fêtes collectives, suivant un rituel à la fois strict et où leur imagination se donne libre cours. Soins du groupe, échanges, souci du beau, de la résistance à l'usure du temps dans un cadre rendu habitable : ne s'agit-il pas là de faits culturels au sens d'H. Arendt, même si aucune allusion n'est faite à une œuvre écrite ?

Nous commençons à aborder la deuxième étape, en réfléchissant au mot philistinisme, d'abord barbare. Le philistinisme cultivé que nous étudierons le 4 décembre, suscite déjà cette question embarrassante : Qui de nous peut affirmer qu'il n'a jamais fait un tel usage de la culture ?

**Compte rendu Culture et barbarie 5 décembre 2009** : La séance est difficile à résumer parce que les textes ont suscité beaucoup de questions, souvent proches de la polémique. Au cœur de toutes les discussions, la définition de la culture, terme ambigu parce que jamais totalement neutre. Hannah Arendt semble entériner une définition « bourgeoise » ou ethnocentrique de la culture, ce qui provoque des réactions assez vives.

Il nous faut donc cerner ce concept de culture. Nous repartons de la question du philistinisme et de la difficulté à distinguer le goût pour la culture du philistinisme cultivé. En effet, il y a dans la possession d'une culture un faire-valoir social auquel chacun d'entre nous ne peut qu'être sensible.

Mais nous percevons vite que telle n'est pas la préoccupation d'Hannah Arendt. Il ne s'agit pas pour elle de faire le procès de nos motivations mais de mettre à nu l'ensemble des processus qui mettent en danger la culture.

Nous nous heurtons donc à la difficulté de définir la culture sans émettre de jugements de valeur eux-mêmes enracinés dans le rapport que nous entretenons avec celle-ci. Mais la distinction que propose Hannah Arendt entre loisir et oisiveté nous permet de l'éclairer. Par loisir, il faut entendre divertissement, c'est à dire un ensemble de conduites qui répondent à un besoin de détente, d'amusement et de frivolité, fort légitime en tant que tel et l'oisiveté, c'est à dire le temps libéré de toute activité, délié des préoccupations liées à la vie, temps de l'esprit, temps éminemment humain. La culture suppose l'oisiveté c'est à dire cette disponibilité de l'esprit qui rend l'émotion esthétique possible.

Il nous faudra donc maintenant examiner ce rapport entre culture et émotion esthétique et comprendre l'usage que fait Hannah Arendt des analyses de Kant dans la Critique de la Faculté de juger.

Le concept de culture qui fonde la thèse d'Hannah Arendt lorsqu'elle la conçoit comme rempart contre la barbarie manque encore de clarté.

### **29 janvier 2010 La culture est donc menacée d'un double péril :**

- Conception élitiste : le beau est expulsé de la réalité, la culture devient une monnaie avec laquelle on s'achète une position sociale supérieure ;
- « culture » de masse : la société de masse tend à transformer, avec l'aide d'intellectuels « compétents » les œuvres culturelles en produits, de consommation que, gloutonne, elle dévore.

Dans les deux cas, la beauté perd le pouvoir d'arrêter notre attention et de nous émouvoir. D'où la nécessité de revenir à Kant et à sa **Critique de la faculté de juger** (texte Hannah Arendt, p 5-6). Déjà l'exemple des cathédrales pris par HA renvoyait à la distinction kantienne entre beauté libre et beauté simplement adhérente (CFJ, 5 16) et- à sa caractérisation du beau comme objet d'un plaisir désintéressé.

Mais surtout, décisive est la manière dont Kant considère le goût comme une faculté qu'HA qualifie de politique. «Est beau ce qui plaît universellement sans concept». Il faut soigneusement distinguer cette universalité du dogmatisme esthétique (le beau obéirait à des règles précises, dont il serait le produit) et de l'unanimité : l'accord dont il est question n'est pas d'ordre empirique, il n'est pas constaté, il est exigé. Kant s'oppose à la relativité du jugement de goût. Pour lui, des goûts et des couleurs on peut/on doit discuter, le plaisir esthétique est communicable. Le jugement de goût implique l'accord potentiel avec autrui. Par lui, même si je suis seul, je suis dans une communication anticipée avec autrui, toujours et primitivement. C'est pourquoi le jugement de goût, qui est subjectif et provoque un sentiment personnel d'épanouissement de la vie, est, par sa nature même, de l'ordre de l'intersubjectivité.

L'expérience familière de la parenté en matière de goûts qui induit un rapprochement spontané est à cet égard éclairante.

Symétriquement, une relation de proximité aurait peu de chances de résister à des désaccords esthétiques répétés.

Mais HA nous met en garde : le jugement de goût suppose une distance à l'égard de son objet. Le beau non médiatisé par ce jugement, pris comme un absolu, menacerait le caractère humaniste du monde. Sans doute vise-t-elle là l'esthétisation de toutes les situations, même les plus atroces. La culture, c'est le goût qui, au fil des millénaires, prend soin du beau.

Ainsi, la question d'origine nous semble devoir être modifiée. Non pas *La culture est-elle un rempart contre la barbarie ?* mais *A quelles conditions peut-elle l'être ?* Au terme de ces trois séances, il nous semble que la « réponse » d'HA peut être ainsi résumée : si elle échappe à l'élitisme, à l'industrie des loisirs, à la fascination du beau comme absolu, la culture peut s'opposer à la barbarie.

Nous ressentons toutefois un manque : nous avons éclairé les périls qui menaçaient la culture de désintégration mais qu'est-ce qui, dans la culture non pervertie, rend possible cette opposition à la barbarie ?

JÎC et AM.S février 2010

# LES DOCUMENTS DE L'ATELIER DE PHILOSOPHIE

Mesdemoiselles, mesdames, messieurs,

Il y a encore tant de violences perpétrées contre les hommes qu'il est malheureusement difficile de savoir laquelle dénoncer en priorité... Cependant, parmi tous les Droits qui restent à défendre, j'ai choisi de vous parler du droit à l'alimentation : le plus élémentaire, le plus vital. Comment peut-on s'imaginer qu'au 21ème siècle, en parallèle des progrès technologiques de pointe et de la surabondance, le simple accès à la nourriture n'est pas acquis pour des milliards d'êtres humains ? Justement, le plus écœurant est peut-être que les nantis que nous sommes ne pouvons pas vraiment imaginer ce qu'est une vie passée à seulement tenter de survivre. Il est pourtant de notre devoir de ne pas oublier que nos choix de société ont des répercussions bien réelles sur des vies humaines. Un enfant de moins de 10 ans meurt de faim toutes les 6 secondes. 1... 2... 3... 4... 5... 6... X. Concrètement.

Mais je ne veux pas vous apitoyer plus longtemps. Je veux montrer que nous consentons à la pérennité de la faim, puisque seule l'absence de volonté politique nous sépare de son éradication. Jean Ziegler a la pertinence d'appeler les choses par leur nom ; la dette des pays en développement, et sa conséquence directe : la faim, sont des armes de destruction massive utilisées par les puissants pour asservir les peuples. Un être humain qui meurt actuellement de la faim est assassiné. ,

En 2005, 848 millions d'être humains étaient gravement et en permanence sous-alimentés.

Aujourd'hui ils sont plus d'1 milliard. Avec le récent sommet de la FAO, vous n'avez pas pu ne pas entendre ces chiffres alarmants. Vous vous êtes sans doute posé la même question que moi : pourquoi, dans un monde qui mise pourtant sur l'accumulation des richesses, c'est avant tout le nombre d'affamés qui est en expansion ? S'agit-il de la paresse des peuples endettés ? De leur incapacité à construire une économie autonome ? D'une barbarie congénitale qui les pousserait à se faire la guerre plutôt qu'à se développer ? Ces excuses sont commodes mais trop grossières pour tenir la route ! Alors, est-ce la faute au climat ?

Encore une excuse bien naïve : en réalité, les conditions climatiques du Sud sont majoritairement plus favorables à l'agriculture. Est-ce la production alimentaire qui est insuffisante ? Pas du tout ! Selon la FAO, la Terre pourrait nourrir convenablement 12 Milliards d'êtres humains ! Cela prouve que la faim n'est pas une fatalité ! Elle est la conséquence d'une inégale répartition des richesses. 80% des affamés vivent dans des pays exportateurs de produits alimentaires. Seulement, ils sont trop pauvres pour acheter la nourriture sur le marché. Si l'on veut espérer enrayer les mécanismes qui mènent à cette tragédie, il est urgent de chercher à comprendre par quel processus des milliards de personnes sont maintenues dans des conditions de vie misérables afin de garantir le profit d'une poignée de multinationales.

Tout d'abord, quel est le but de ces dites multinationales ? La maximalisation des profits dans le laps de temps le plus court et au prix de revient le plus bas possible. Quel que soit le prix humain à payer. Aussi, bien qu'il serait légitime que les peuples du Sud s'approprient leurs ressources afin de se développer, cela va à l'encontre de leurs intérêts. Mieux vaut que persiste un monde sous développé pour financer un monde développé. Et la dette est un redoutable moyen de domination.

Pourquoi les pays du Sud se sont-ils endettés ? Parce que leurs classes dirigeantes, économiquement dépendantes des sociétés transcontinentales et des gouvernements étrangers, ont préféré s'endetter plutôt que payer des impôts. Hélas, la part du budget qu'un pays consacre au remboursement de la dette est autant qu'il ne consacre pas : à la poursuite de l'autosuffisance alimentaire, à la scolarisation, à la santé, bref à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Afin d'obtenir les devises permettant de rembourser leur dette, les pays débiteurs exportent leur production agricole. Mais ils doivent encore importer les biens industriels dont ils ont besoin et qu'ils ne produisent pas eux-mêmes. Or le prix de ces biens a explosé. Pour faire face, les pays débiteurs sont obligés de contracter de nouveaux emprunts. C'est ainsi que leur dette ne cesse d'augmenter ! Et les créanciers leur imposent des taux d'intérêt cinq à sept fois plus élevés que ceux qui sont pratiqués sur les marchés financiers. Vous rendez-vous compte que les Pays en voie de développement ont remboursé l'équivalent de 102 fois ce qu'ils devaient en 1970, mais qu'entre temps leur dette a été multipliée par 48 ?!

Il arrive que des pays à bout de souffle soient sur le point de ne plus pouvoir rembourser leur dette. Pour qu'ils continuent à verser de l'argent à leurs créanciers occidentaux, par pur chantage économique et par les

Plans d'ajustement structureaux, le Fonds Monétaire International les contraint à réduire encore les dépenses de l'État ; à privatiser leurs entreprises, mines et services publics en les vendant aux sociétés transnationales ; à acheter à ces mêmes sociétés des armes pour équiper l'armée autochtone... Les privatisations créent des hérésies : dans nos nombreuses régions, la population est assoiffée car elle doit à présent payer de l'eau qu'elle puisait à la source avant que Nestlé ne se l'approprie !

De plus, les subventions à l'agriculture sont condamnées au prétexte qu'elles constituent des entraves déloyales à la concurrence. De leur côté pourtant les occidentaux se permettent de subventionner leur agriculture. Pouvant vendre à perte, leurs produits à bas prix concurrencent sur les marchés du Sud les produits locaux et les rendent invendables.

Conséquence : les agricultures vivrières disparaissent et les agriculteurs, ne se nourrissant plus de ce qu'ils produisent, meurent de faim ! Cela vous fait peut-être songer au fameux scandale des agro-carburants ? Avec raison. Non seulement le fruit du travail des agriculteurs ne les nourrit plus, mais il ne les enrichit pas plus. La majeure partie des profits réalisés par les sociétés transcontinentales grâce au travail des habitants d'un pays d'accueil est transférée vers les sièges centraux, dans les pays riches. Les États sont complètement dépassés par les pouvoirs économiques des multinationales. La souveraineté populaire s'effondre. Au profit de qui au juste ?

Il convient ici d'évoquer les think tanks. Il s'agit de cercles de discussion - Council Foreign Relations, Groupe Bilderberg, Trilatérale... - où les riches établissent les stratégies qui y assureront leur domination. Ses stratégies sont ensuite mises en application à Washington ou à Bruxelles. Par quel miracle ? Samuel Huntington l'explique : « Les participants contrôlent pratiquement toutes les instances internationales, de nombreux gouvernements et la plus grande partie des capacités économiques et militaires. » En effet, les think tanks rassemblent des patrons de multinationales, de très hauts responsables politiques, d'anciens directeurs de la CIA, des dirigeants de grands médias et de banques, personnages qui cumulent généralement plusieurs fonctions. Leur magnat, David Rockefeller, ne cache pas ses intentions. En 1991, il déclarait devant la Commission Trilatérale : « La souveraineté supranationale d'une élite intellectuelle et de banquiers est préférable au principe d'autodétermination des peuples ». Et huit ans plus tard, dans une interview à Newsweek : « Quelque chose doit remplacer les gouvernements. Le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire. »

Dans ce sens, le rapport de la Banque Mondiale demande « la suppression dans les contrats de travail de toute référence aux services sociaux. »

Il est évident que ces principes sont incompatibles avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme si l'on met en parallèle l'article 22 qui stipule : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays ».

Aujourd'hui la coopération internationale s'arrête là où commence l'intérêt économique. Néanmoins des alternatives sont possibles. Nous disposons déjà d'institutions créées pour permettre l'accroissement des libertés individuelles et du progrès : l'OMS, l'UNESCO... Mais pour l'heure, l'essentiel des budgets de l'ONU est financé par le gouvernement de Washington. Pour que les peuples soient réellement souverains quant à l'accès à la nourriture, à l'eau, aux soins et à tout ce qui est essentiel à la vie d'un homme et fait dès lors partie de ses droits imprescriptibles. Pour cela, il faut œuvrer à la création d'une instance supranationale indépendante de tout créancier privé qui veillerait au respect des Droits de l'Homme partout, sans passe-droits accordés aux puissants. Parce que l'éthique doit passer avant la logique d'accumulation du capital, les Droits de l'Homme doivent être opposables aux institutions financières : Banque Mondiale, Fond Monétaire International, ainsi qu'aux multinationales.

Quant à la dette, elle est une construction idéologique qui pourrait être surmontée de façon élémentaire. Actuellement, ce ne sont pas les gens qui ont emprunté - les dictateurs militaires et leurs acolytes - qui remboursent la dette. C'est la population qui paye à travers de sévères mesures d'austérité. Il pourrait en être tout autrement. En 1898, lorsque les États-Unis « libérèrent » Cuba de la tutelle de l'Espagne, ils annulèrent la dette de Cuba envers l'Espagne au motif parfaitement sensé que celle-ci avait été imposée sans le consentement de la population, de façon coercitive. C'est le principe de la dette odieuse, qui n'a pas à être payée. Nous devons nous saisir de ce principe juridique pour exiger l'abolition immédiate et sans

contrepartie de la totalité des « dettes odieuses » c'est-à-dire les dettes extérieures des pays du tiers-monde qui induisent le sous-développement économique, la réduction des populations au sen/age et la destruction des êtres humains par la faim.

Une autre solution à notre problème consisterait à donner à la FAO les moyens d'éradiquer la faim dans le monde. Le dénouement de son récent sommet est surréaliste. L'année passée, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à 1435 milliards de \$. A côté de cela, le directeur général de la FAO, très humblement, nourrissait (1) l'espoir de réajuster à 44 milliards de dollars par an l'aide pour la lutte contre la faim. Vous qui avez suivi l'actualité savez que ses demandes n'ont pas trouvé d'écho. Même les sommes dérisoires qui sont d'habitude octroyées comme des moyens faciles de dédouaner les acquis de conscience occidentaux ne sont plus versées! Que les gouvernements soient assurés d'une telle impunité pour qu'ils n'aient même plus à cacher leur immoralité est édifiant sur le dédain avec lequel les puissants traitent les peuples. Ainsi la lutte contre la faim n'est pas prioritaire? C'est du cynisme au plus haut degré! C'est en fait de la violence structurelle.

Cette violence se révèle très concrètement dans le système d'allocation des ressources disponibles sur la planète. Ainsi, les dépenses mensuelles des États-Unis pour la guerre en Irak et en Afghanistan, soit 16 Milliards de dollar, sont égales au Budget annuel de l'ONU !

Deuxième exemple : entre avril et octobre 2008, considérant que la situation était d'extrême urgence, les banques centrales et les États ont mis à la disposition du marché 7 800 Milliards de \$ L'annulation de la dette extérieure publique des Pays en voie de développement, toute aussi urgente, ne leur coûterait que 1350 Milliards de \$. Enfin, pour assurer à la totalité de la population les services sociaux essentiels (éducation primaire, santé, eau, assainissement), il suffirait de prélever un impôt annuel de 2% sur le patrimoine des milliardaires pendant 10 ans. Cela permettrait de garantir les besoins fondamentaux.

Ces chiffres démontrent que c'est parfaitement réalisable.

Mesdemoiselles, mesdames, messieurs, il n'y a donc pas de fatalité. L'idéologie qui déclare qu' « il n'y a pas d'alternative » est sclérosante. Le réalisme économique nous fait accepter le pire sous prétexte que la nature humaine serait individualiste et l'économie libérale l'ultime lieu de son épanouissement. Or le propre de l'homme est justement de s'élever au-dessus de ses penchants primaires. Encourageant la poursuite de l'intérêt individuel sans la tempérer par le souci d'autrui, la logique concurrentielle capitaliste est rétrograde. Quelle est notre marge de manœuvre face à elle ? Nous pouvons informer sur les crimes qu'elle permet et ainsi éveiller les consciences sur la nécessité de la combattre. De même, nous devrions nous atteler à réfléchir sur les moyens de bâtir un État de droit mondial, qui nous prémunirait contre la loi du plus fort et qui créerait les conditions d'épanouissement des instincts sociaux de l'Homme.

Comme le dit Sartre, «l'homme sera d'abord ce qu'il aura projeté d'être». Ne pas se résoudre à la fatalité, croire qu'un changement est possible et l'exiger partout où il est en notre pouvoir de le faire, c'est déjà résister. Si les stratèges en quête de profit dédaignent les vies humaines en péril, c'est parce qu'elles ne sont pour eux que des statistiques. J'en appelle à Claude Lévi-Strauss afin de souligner la priorité d'une prise en considération d'autrui à opposer à l'indifférence des technocrates : «Avant d'être un être pensant, l'homme est d'abord un être vivant et souffrant : c'est dans la seule mesure où chacun de nous parviendra à présenter dans son for intérieur le souvenir, l'expérience vivante de cette identité avec tout ce qui vit et donc tout ce qui souffre que l'homme pourra être assuré de n'être jamais traité en bête par ses semblables parce qu'il aura étendu la notion de semblable à tout ce qui vit et qui possède de ce fait un titre imprescriptible à la commisération. » Il ne faut pas oublier les milliards d'hommes dont le système orchestre la souffrance. Rien, sinon le hasard de nos naissances, ne nous sépare d'eux. Il nous faut inventer les structures de la société de demain qui favoriseront la coopération entre les hommes telle que la prône la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Il nous faut inventer les structures de la société de demain qui ne permettront plus que des hommes meurent de faim.

**Florine Le Bris Proposition de plaidoirie pour le Mémorial de Caen décembre 2009**